



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 49172

Texte de la question

M. François Vannson appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur la situation des personnes qui doivent renoncer à leur emploi pour se consacrer à leur conjoint handicapé. Il semble que ces personnes ne bénéficient pas des mêmes avantages, en matière de retraite, que les personnes qui renoncent à leur emploi pour se consacrer à leur enfant handicapé. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend proposer afin de répondre à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49172

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8078